



## **Le Vendredi 17 Avril 2026**

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais, bonjour,  
Nous vous souhaitons bonne lecture de "l'Echangeons depuis chez vous" de ce mois d'Avril 2026.

En cette période printanière, la fin de saison se rapproche et il est déjà temps de réfléchir à la prochaine.

Vous trouverez également dans cette newsletter des informations relatives à toutes les modifications de l'OMS (changement de nom, changement d'adresse), au fonctionnement de notre Centre de Ressources en particulier et des associations sportives adhérentes.

A très bientôt.

## **L'information statutaire**

### **Changement de siège social**

L'Office du Mouvement Sportif Nantais vous accueille désormais dans son nouveau siège social, situé au 16 rue du Moulin - 44000 Nantes :

- Au rez-de-chaussée : accueil public (en cours d'aménagement)
- Au 2ème étage : accueil des associations adhérentes

Les coordonnées mails et téléphoniques n'ont pas changé. Vous pouvez nous contacter par mail à : [contact@oms-nantes.fr](mailto:contact@oms-nantes.fr) et par téléphone au 02.40.47.75.54.

L'OMS Nantais a hâte de vous y accueillir et de mettre en place de nouveaux projets avec ses associations adhérentes.



---

## Changement de nom - L'OMS devient l'Office du Mouvement Sportif Nantais

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 22 janvier dernier, les Associations Sportives Adhérentes présentes ont entériné la proposition du nouveau nom de notre association émise par les membres du Comité Directeur.

Place désormais à l'**Office du Mouvement Sportif Nantais**.

Vous avez la possibilité de mettre à jour vos différents supports de communication évoquant notre collaboration en téléchargeant notre logo ici.

**L'OMS CHANGE DE NOM !**

**Association au service des clubs nantais**

**Office du Mouvement Sportif NANTAIS**

- +210 Associations adhérentes
- +67 000 Licenciés
- +115 Disciplines

Depuis 1944

## L'information calendaire

### Les Grandes Rencontres de l'OMS

Vous connaissez "Les Rencontres de l'OMS" traditionnellement organisées à la mi-juin et particulièrement dédiées aux demandes de Subvention Sportive Commune (SSC) des associations sportives adhérentes lors d'une conférence pédagogique en fin de journée.

**Notre format évolue et devient "Les Grandes Rencontres de l'OMS"** comportant plusieurs conférences abordant des thématiques sensibles de la vie associative dans l'après-midi et la réunion plénière sur les demande de SSC en fin de journée.

Nous vous prions de réserver dès à présent la date du mercredi 10 juin 2026.

Plus d'informations à venir. Plus d'informations : [contact@oms-nantes.fr](mailto:contact@oms-nantes.fr)

## JE M'INSCRIS

### **Demande de Subvention Sportive Commune**

L'OMS Nantais organise, à la fin des **Grandes Rencontres de l'OMS**, la traditionnelle réunion plénière dédiée aux demandes de Subvention Sportive Commune (SSC) 2027.

Ce temps se déroulera le mercredi 10 juin 2026 à partir de 19h (accueil et émargement entre 18h00 et 19h00), au sein des Salles associatives de la Manufacture.



---

### **La Ruée Vers le Sport 2026 - 10<sup>ème</sup> édition - 11<sup>ème</sup> anniversaire**

Chaque année, une journée d'animation sportive « La Ruée Vers le Sport » est organisée en partenariat avec les clubs adhérents, à destination du grand public sous forme d'informations, d'initiations et de démonstrations au cœur de la ville (Parvis Neptune - Feyd'ball).

**La 10<sup>ème</sup> édition se déroulera le Samedi 5 Septembre 2026**, avec pour objectif la promotion des pratiques sportives et des valeurs véhiculées par le sport. Les inscriptions des clubs est ouverte.

Nous vous invitons à nous adresser votre dossier d'inscription complété (via le lien ci-dessous) par mail dans les meilleurs délais (Inscription par ordre d'arrivée) : [communication@oms-nantes.fr](mailto:communication@oms-nantes.fr).

# LA RUÉE VERS LE SPORT

## L'information solidaire



### L'Académie des bénévoles nantais recrute

Dans les prochaines semaines, l'OMS procédera à la présentation officielle de sa nouvelle **Académie des Bénévoles Nantais** destinée à mettre en symbiose toutes les compétences du sport associatif local.

Trois niveaux d'inscription sont donc à votre disposition :

- devenir **Equipière/Equipier** afin de s'investir ponctuellement dans lors d'un évènement organisé par un club : compétition nationale ou internationale, tournoi, etc...
- devenir **Ambassadrice/Ambassadeur** afin de dispenser bénévolement des formations relatives à la vie associative : gouvernance, gestion administrative et financière, droit, fiscalité, communication, etc...
- devenir **Académicienne/Académicien** afin de suivre les formations dispensées en étape unitaire ou en module en plusieurs composants (inscriptions ultérieures).

**[cliquez sur l'image ci-dessous](#)**





ACADÉMIE DES BÉNÉVOLES NANTAIS  
DEVENEZ AMBASSADRICE / AMBASSADEUR

JE M'ENGAGE

## L'information financière

### Régie publicitaire - Annuaire des associations sportives adhérentes 2026-2027

L'OMS lance la régie publicitaire de l'édition 2026-2027 de son annuaire des associations sportives adhérentes à paraître à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2026.

Vous souhaitez :

- promouvoir votre activité professionnelle au sein d'un support sportif, social et solidaire,
- participer au rayonnement des 350 clubs amateurs locaux,
- accompagner le bénévolat sportif,

**cliquez sur l'image ci-dessous**

The advertisement features a blue background with a spotlight effect. At the top is the OMS N logo. The main text reads "ET SI VOUS MISIEZ SUR LE SPORT NANTAIS...". In the center, there is a graphic of the directory cover for "ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ADHÉRENTES À L'OMS DE NANTES 2026 - 2027". Below the cover, it says "Votre publicité dans l'annuaire des associations sportives adhérentes". At the bottom, it says "Devenez partenaire" with a speech bubble icon.

## L'information associative

## Campagne ANS-PSF 2026

Comme chaque année maintenant, la campagne "ANS-Aides Projets Sportifs Fédéraux" est ouverte. Pour connaître les axes prioritaires pour le développement du Sport et les orientations fédérales, vous devez vous rapprocher de vos Fédérations respectives.

Le dépôt des dossiers se fait sur la plateforme "Le compte asso". N'oubliez pas de faire vos compte-rendus financiers de l'année dernière avant de déposer un dossier.

Les dates de fin de dépôt sont fixés par vos fédérations.



## L'information bonus

### Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.01.2026 : 12,02 €

SMIC horaire net au 01.01.2026 : 9,52 €

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,23 € (au 01.01.2026)
- v2 : 6,81 € (au 01.01.2026)

Convention collective du Sport (3328) : les minimas mensuels\* (au 01.01.2026)

Groupe 1 : 1 848,42 €    Groupe 4 : 2 099,37 €

Groupe 2 : 1 885,14 €    Groupe 5 : 2 333,99 €

Groupe 3 : 1 997,87 €    Groupe 6 : 2 865,97 €

\* les Groupes 7 et 8 sont calculés en minimas annuels.

Plafond de sécurité sociale 2026 :

Annuel : 48 060 €    Hebdomadaire : 924 €

Trimestriel : 12 015 €    Journalière : 220 €

Mensuel : 4 005 €    Horaire : 30 €

### Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.



The banner features the OMS Nantais logo on the left, three checkmarks in orange, green, and blue, and contact information for the Office du Mouvement Sportif Nantais. On the right, there is a graphic for 'LES OFFICES DU SPORT - GÉNÉRATION INTERNATIONALE' with a starburst pattern of dots.

**OMS**  
Office du Mouvement Sportif  
NANTAIS

Office du Mouvement Sportif Nantais  
25 rue de Strasbourg - 44000 Nantes  
02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr  
www.oms-nantes.fr

**LES OFFICES DU SPORT - GÉNÉRATION INTERNATIONALE**

**Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail**



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)